

Le parking de l'école européenne reporté

La Régie des bâtiments devra revoir son dossier de parking pour 49 autocars devant l'école européenne.

Il y a deux ans, ce terrain communal de près de 7.000 m², situé au cœur du quartier Hof-ten-Berg, faisait l'objet d'une expropriation de la Région pour cause d'utilité publique. Aujourd'hui, la Régie des bâtiments revient avec une demande de permis d'urbanisme pour un parking destiné à l'école européenne. Un dossier accueilli fraîchement par la commune.

Présenté mercredi en commission de concertation, le dossier, fort peu complet, a été reporté en attendant des informations plus précises dans une série de domaines. L'une des inquiétudes de la commune partagée par les habitants du quartier est l'extension de l'école européenne.

"Nous aimerions avoir des garanties quant au nombre d'élèves qui fréquentent l'école", explique Daniel Frankignoul, échevin de l'Urbanisme. "Il paraît qu'une partie des élèves sera bientôt transférée sur le site de Berkendael. Se pose dès lors la question de la pertinence d'une telle installation."

Précisons également qu'un

NOUS AVIONS UNE PROPOSITION DE PARKING LE LONG DU BD DE LA WOLUWE

changement d'affectation au Plan régional d'affectation du sol (PRAS) et au PPAS (plan particulier) est nécessaire pour permettre l'équipement collectif, puisque le site était au départ destiné à une zone résidentielle.

"Notre proposition de départ, nettement moins coûteuse, consistait à faire stationner l'ensemble des bus sur une bande latérale au niveau du boulevard de la Woluwe. Nous n'avons jamais eu de réponse claire quant à cette proposition. De plus, nous attendons toujours un

plan de déplacement et de mobilité précis, et une étude en matière d'écoulement des eaux puisque leur seule proposition est de placer du macadam sur toute la surface".

On l'a compris, les responsables de la Régie des Bâtiments ont encore du pain sur la planche! «

N.V.

"Il y a un risque d'inondation"

■ ■ Présents lors de la commission de concertation, les représentants des comités de quartier s'opposent au projet tel que

présenté. Pour l'association Wolu-Inter quartier, "une affectation totale en parking, déroge de manière trop importante au PRAS pour être acceptée, puisque la nature des activités (un parking uniquement) n'est pas compatible avec l'habitation." De plus, le bétonnage de la quasi-totalité de la zone fait crain-

dre des risques d'inondation. Ce n'est pas le petit bassin d'orage prévu par la Régie des Bâtiments qui rassure les habi-

tants. Sans compter que cette couche de macadam constituerait un frein à la qualité du maillage vert de la vallée de la Woluwe.

L'association se montre par contre, favorable à une solution de parking momentané le long du boulevard de la Woluwe.